**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 13 (1875)

**Heft:** 35

Artikel: Lausanne, 28 août 1875

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-183348

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

### PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: un an, 4 fr; six mois, 2 fr. Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; - au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du Conteur vaudois. - Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

# Lausanne, 28 Août 1875.

Monsieur le Rédacteur,

J'ai lu avec un grand plaisir l'article de votre honorable correspondant du Gros-de-Vaud sur la différence du temps actuel et du temps passé. Je dis votre correspondant du Gros-de-Vaud, parce que j'ai cru reconnaître à son esprit, à son style, à la nature de ses idées, qu'il est bien un enfant de ce bon pays que j'aime et dont la vie est un peu la mienne d'autrefois. Je ne serais pas étonné que nous fussions de deux districts assez voisins.

Malheureusement je ne sais pas, comme lui, écrire ce joli patois si énergique, si naturel, si propre à désopiler la rate de vos lecteurs. Je me hasarde toutefois à vous communiquer quelques réflexions propres à corroborer celles de votre aimable correspondant.

Comme lui, je vois avec regret notre canton de Vaud disparaître sous ce flot de modes nouvelles et abandonner ces vieilles traditions auxquelles nous tenons encore, comme l'arbre tient à ses racines. D'abord il regrette le temps où l'on apprenait le catéchisme de l'école depuis à quoi tendent... jusqu'à est-ce assez... C'est qu'en effet pour beaucoup de gens aujourd'hui, de ce côté-là, c'est assez, peutêtre trop. On croit néanmoins marcher vers le progrès, mais quel progrès! Depuis bientôt dix ans on réforme, on innove, on publie des concours dont le résultat prouve abondamment que c'est assez, qu'on ne veut pas aller plus loin.

Après l'école, votre correspondant nous parle du militaire, des perfectionnements qu'on y a apporté, et cela toujours pour regretter les jours d'autrefois où, satisfaits de ce qu'ils avaient, nos Vaudois savaient être contents et vivaient heureux. Mais, à propos du militaire, M. C. C. D. ne nous dit rien du thorax, cette découverte si importante aujourd'hui. Le thorax! Il vaudrait pourtant bien la peine de dire à nos Vaudois ce que c'est, afin que chacun se tâte désormais pour s'assurer s'il le possède, et se mette en mesure d'en léguer quelque peu à ses descendants.

Ah! il y a bien d'autres lacunes à relever dans la correspondance de M. C. C. D. Par exemple dans l'école et dans l'église; autrefois on allait tout bonnement au sermon; aujourd'hui on va au culte, et, pour l'école, on a aujourd'hui les écoles du dimanche à l'anglaise; on a aussi des revivals à la mode de Brighton. On nous assure même qu'il y en a eu un remarquable dernièrement à Sainte-Croix. Toutefois le bruit jusqu'ici ne s'est pas confirmé. J'attendrai pour m'en assurer de voir si les choses sont sensiblement différentes aujourd'hui à Sainte-Croix de ce qu'elles étaient auparavant, puis surtout si elles y sont meilleures.

Il est bien d'autres améliorations encore dans notre canton de Vaud, dont votre correspondant ne parle pas et sur lesquelles je ne veux pas me prononcer. N'êtes-vous pas frappé, monsieur, d'une heureuse innovation dont certaines gens attendent des résultats pratiques excellents, bien que je conserve à cet égard quelques doutes. Autrefois, chez nous, on parlait pour être compris. Eh bien, non, aujourd'hui on parle pour n'être pas compris. On publie ou on affiche des annonces d'institutions, de pensionnats, d'établissements publics et particuliers, dans des langues inconnues à la plupart des Vaudois. Ainsi, par exemple, ne voilà-t-il pas le château de Lutry qui tout à coup se met à parler anglais et à annoncer qu'il a l'intention d'enseigner, en anglais sans doute, l'italien, l'espagnol, l'allemand et le français in their purity. Il y aura dans ce beau château, bien connu, de very fine appartement, with all facilities of steamers and railways. C'est à mourir de rire et d'admiration.

Ailleurs, c'est encore plus joli. Vous avez un jeune fils, à qui le régime de nos écoles ne convient pas; eh bien, ne vous alarmez pas, vous lisez sur un mur de jardin cette affiche rassurante: Institution for young gentlemen. - Morning classes and private lessons.

Vous croyez que j'ai fini. Oh! pas sitôt, mon cher monsieur, nous allons de progrès en progrès. Dans une de nos villes, où l'on se vante d'enseigner depuis longtemps de bonnes choses, nous lisons encore sur un mur de jardin: Boarding and day School for a few young gentlemen.

Eh bien, qu'en dites-vous, monsieur, sommesnous en progrès, oui ou non? Peut-être êtes-vous fatigué de cette petite excursion que nous avons faite ensemble. Arrêtons-nous pour nous rafraîchir en prenant un verre de bière ou de vin frais. Sans doute nous ne tarderons pas de rencontrer un petit restaurant dans le voisinage... Hélas! non; mais en revanche en tournant nos regards à notre gauche nous lisons: Gasthof zu den drei Schweizern, et, bien que nous ne soyons que deux, nous entrons, bon gré, malgré, nous rafraîchir en allemand, attendu que l'anglais n'est pas notre fait et que le francais a disparu.

Pauvre canton de Vaud, est-ce assez de progrès, de nouveautés, de perfectionnements? En vérité, je ne m'y reconnais plus! Hélas! cher pays de jadis, où es-tu? Je ne sais plus te voir, je te cherche en vain, tu as disparu, tu es mort, tu es enterré!

Vous souvenez-vous, monsieur le rédacteur, de certaine épitaphe, placée sur la tombe d'un défunt dans un de nos cimetières? Je ne sais pourquoi elle me revient à l'esprit dans ce moment. La voici:

J'ÉTAIS BIEN,

JE VOULUS ÊTRE MIEUX,

JE PRIS MÉDECINE,

ET ME VOICI!

# Le quartier de la Cité.

Le quartier de la Cité forme aujourd'hui la cinquième division de la ville de Lausanne, il comprend, outre la Cité proprement dite, la Mercerie, le Chemin-Neuf, le Petit-Valentin, le Tunnel, les Eaux et la Barre.

Il n'en était pas ainsi jadis et les commissionnaires n'auraient pas été dans le cas de confondre les numéros 1 et 2 qui se trouvent à chacune des extrémités de la rue Mercerie. Le Nº 1 d'en haut, qui appartient à la rue Saint-Etienne, se trouvait séparé de la Mercerie par une porte de ville, limite entre la bourgeoise et le domaine de Monseigneur le prince-évêque. La Cité impériale et la ville bourgeoise formaient deux domaines distincts; la Cité comme position militaire pouvait écraser la ville, aussi chaque nouvel évêque devait-il, avant de franchir la porte de Saint-Etienne pour entrer dans le palais épiscopal, jurer sur l'Evangile qu'il respecterait les libertés et les franchises de la ville.

A droite de l'ancien emplacement de la porte, nous trouvons le temple allemand. C'est là que, sous le régime bernois, se trouvait l'arsenal, placé hors de la main du peuple, mais au service de LL. EE. Après 1803, l'arsenal fut transféré à Morges et le local fut érigé en chapelle anglaise, catholique et allemande.

Sous les Bernois, le catholicisme était non-seulement suspect, mais persécuté. A grand'peine l'ambassadeur sarde résidant à Lausanne avait-il obtenu, sous sa responsabilité, que les Savoyards et autres étrangers en séjour pussent assister à la messe qui se disait dans une des pièces de l'ambassade. Ce service fut ensuite toléré dans un sous-sol, jusque vers 1829, où il y eut à Lausanne une grande affluence d'étrangers appartenant à l'église romaine. On construisit alors une église catholique sur la place du Tunnel, qui n'était qu'un fond désert. Le temple allait être achevé lorsqu'il se déclara un mouvement de terrain, produit par des blocs de

pierre destinés jadis à la construction de la cathédrale et jetés pêle-mêle dans ce creux. Le nouvel édifice fut démoli et remplacé par la chapelle actuelle.

A cette époque, l'hospice cantonal servait de pénitencier. Les hommes au second étage, les femmes dans le sous-sol, les malades entre deux.

Nous passons à côté de l'ancienne cure si pleine de souvenirs, le pasteur Secretan et la famille Gordonn, puis le vénérable pasteur Manuel, puis notre bon papa Fabre, mais pour tout raconter il faudrait un volume. Il faudrait un autre volume pour narrer tous les souvenirs qui se rattachent à la maison Beaud, située immédiatement au-dessus de l'escalier des Grandes-Roches, la seule maison du quartier qui n'ait pas changé de propriétaire. Que de figures ont passé par-là: les émigrés italiens y logeaient en 1822, alors que les polices de l'Autriche, de la Russie, de la France et de l'Espagne suscitaient des troubles en Italie pour imposer au pape leur protectorat intéressé.

Nous arrivons à la cathédrale. Lecteur ne passez pas outre; nous n'allons point répéter de description, en revanche nous tenons à conserver l'histoire de la nuit du 24 mai 1825, nous en avons été témoin oculaire. Notons en passant que la cathédrale ne présentait point alors le même aspect intérieur qu'aujourd'hui. Le chœur, en imitation de ce qui existe encore à Berne, avait été séparé de la nef par un jubé en marbre noir qui existe encore Cité-Devant, 25, dans le jardin de la famille Secretan, qui l'a acheté. Les tables de la communion étaient devant la porte du jubé; de l'autre côté étaient restées les stalles des chanoines, semblables à celles qui sont devant la chaire. Elles sont reléguées dans la chapelle, passablement obscure, du château de Chillon.

La nuit du 24 mai fut calme. Une sérénade fut donnée à M<sup>11e</sup> B\*\*\*, rue de Bourg, demi-heure avant la catastrophe. En revanche, il y avait en Savoie un orage partiel qui amena une légère ondée sur Lausanne. Le papa Collet, concierge de la cathédrale, et son épouse (nous le tenons d'eux-mêmes) se trouvaient dans le chœur à une heure moins un quart du matin, occupés à fermer les fenêtres, lorsque le coup de tonnerre éclata. « En voilà un fameux! dit Collet, et qui n'est pas tombé loin! Je vais voir! » Et Collet se hâta de remonter au clocher d'où il découvrit une légère flamme sur la flêche. Un agent de police, faisant sa ronde, ayant vu la chose, se hâta de donner l'alarme. Il cria «Au feu!» dans la rue de Bourg, mais d'une voix si essoufflée et si angoissée, que chacun sauta bas du lit, pénétré de ter-

La flamme n'était pas encore très grande. Il faut dire que la flèche d'alors était plus massive que celle qui l'a remplacée. L'incendie dura trois heures. Un reflet lugubre d'un jaune orange donnait un aspect sinistre aux campagnes de la Solitude et à la forêt de Sauvabelin, et l'on eût pu lire la Gazette dans la rue de Bourg. Comment éteindre le feu ? Nos